

Commisération

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 49

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



d'après F. Rouge

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous expédions le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de décembre.



QUALITÉS ET DÉFAUTS DU VAUDOIS

LE Vaudois enfin ! le meilleur de tous, cela va sans dire, car « il n'y en a point comme nous » ! De souche rustique et d'ancienne civilisation latine, le Vaudois constitue un type bien particulier, fidèle à ses vertus comme à ses défauts. Il n'a pas du tout la finesse peut-être un peu retorse du Normand, mais il a, malgré sa rusticité, le parler diplomatique de celui qui a subi des maîtres sévères et qui a appris à ses dépens que « trop parler nuit ». Il a acquis par expérience l'art de s'exprimer avec prudence, et de se faire comprendre à demi-mot. « Il garde sa langue au chaud »... C'est à ce trait de caractère qu'il faut rattacher l'habitude que le Vaudois a prise d'utiliser de préférence la forme indéfinie et la formule négative, lorsqu'il exprime un fait ou une idée.

Parlant d'un avaro, un Vaudois dira : « Il n'est pas tant généreux, » ou plus plaisamment : « C'en est un qui n'a pas de trou à son portemonnaie ». De même il dira d'un homme fortuné : « Il n'est pas pauvre, » ou encore : « Il y en a de plus pauvres que lui ». Et si vous voulez faire préciser le montant approximatif de la fortune, votre interlocuteur vous répondra : « Vous savez, on n'a pas compté avec lui. » D'un escroc, vous n'entendrez pas affirmer qu'il a volé, mais « qu'il a bien su faire » (n'a pas robâ, mais l'a bin su faire).

Les présidents de tribunaux et les avocats savent par expérience combien il est difficile d'obtenir une réponse nette et précise d'un témoin. C'est tout particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de savoir si Monsieur un tel était tel jour en état d'ébriété : « Oh ! vous savez, pour dire qu'il était ivre, on ne peut pas dire... » ; et puis : « on n'a pas bien fait attention ; on ne pensait pas qu'on aurait à venir ainsi témoigner ; on n'a pas tant l'habitude de la justice ». — Mais répondez à la question : « Monsieur un tel était-il ivre ? » — « Il avait bien bu un verre, monsieur le président, comme tout le monde. »

A la fin de l'interrogatoire, la réponse la plus précise que l'on ait pu obtenir est à peu près celle-ci : « Oueh y branlait bien un peu... mais vous savez, monsieur le président... »

On pourrait dire de ces témoins ce qu'un client

m'en disait lui-même un jour : « Mes témoins, ils ont économisé la vérité ».

Un second élément à souligner concerne le caractère « militaire » du Vaudois, son amour passionné de tout ce qui touche à l'armée et plus spécialement à la vie du soldat. Ce tempérament militaire est un caractère essentiel et permanent de la race. Nous l'avons trouvé dès l'origine chez les Helvètes d'Orgétorix et de Divico. Nous l'avons glorifié en étudiant les « Vaudois à l'étranger » et en énumérant les nombreux ressortissants de notre petit pays — officiers, sous-officiers et soldats — qui ont brillé dans les régiments de France, de Hollande, d'Italie, d'Angleterre. Nous l'avons retrouvé dans les rangs des Vaudois qui, sous les ordres du général de Sacconay et du major Davel, sauvaient l'honneur de la république de Berne à Bremgarten et à Villmergen. Nous l'avons rencontré et salué dans l'épopée napoléonienne quand les « Léman » émerveillaient le monde par leur bravoure en Espagne, en Italie, en Egypte, à la Bérésina. C'est le même sentiment militaire qui animait les soldats vaudois du Sonderbund, de 1870 et la grande guerre de 1914-1918. C'est ce même sentiment qui fait vibrer ceux d'aujourd'hui et qui longtemps encore enthousiasmera les vrais Vaudois.

Les fils seront dignes des pères,
Roulez tambours !

Enfin le troisième trait particulier de notre caractère — le plus important peut-être — est la tendance du Vaudois à la contemplation, au recueillement, au rêve éveillé. Tous les vrais connaisseurs de l'âme vaudoise ont souligné ce tempérament « rêveur », qui parfois même tourne au mysticisme chez certains, comme chez le major Davel. Et cet exemple montre bien que le tempérament militaire n'exclut pas chez nous, quelque étrange que cela paraisse, le penchant au rêve. Cette tendance au recueillement s'explique par le sens religieux qui habite l'âme vaudoise, mais elle est aussi intimement liée à la contemplation du cadre merveilleux dans lequel nous vivons.

Le Vaudois, si laborieux et si réaliste soit-il, garde toujours dans son esprit et dans son cœur cette religion naturelle. C'est la place qu'il réserve au rêve, à l'idéal. Cette aspiration a pour base l'amour du pays et elle est entretenue par la beauté du paysage dans lequel s'accomplit le travail quotidien. Vivant dans l'un des plus beaux pays du monde, le Vaudois est animé d'un amour profond pour cette terre natale, qui lui donne tant de peines et de soucis, mais aussi tant de prés et de richesses. Il se laisse envelopper par cette beauté et il est imprégné de son charme. Ainsi la rudesse de la vie rustique est adoucie ; le « terre à terre » du travail quotidien est en quelque sorte anobli ; l'action est idéalisée par la pensée et par le rêve.

C'est encore le même sentiment d'admiration qui enflamme nos citadins lorsque le dimanche ils escaladent nos montagnes et, arrivés au sommet, contemplant l'admirable pays étendu à leurs pieds. C'est ce peuple vaudois, race heureuse et forte, que j'ai glorifié ; c'est lui que je célèbre encore avant de poser la plume :

Race à la fois idéaliste et réaliste, qui regarde vers le ciel, mais qui garde toujours le contact avec la terre. Peuple paisible, qui tient à sa tranquillité, mais qui sait, quand il le faut, agir et batailler ; peuple qui n'aime ni se singulariser,

ni se compromettre inutilement, mais dont les enfants feraient calmement pour un idéal, le sacrifice de leur vie.

Peuple militaire, « cocardier » même — avec honneur ! — qui aime les drapeaux flottants au grand soleil et claquant au vent, qui admire les beaux spectacles militaires, qui applaudit au défilé de ses troupes, ou à l'alignement impeccable de ses gendarmes.

Peuple traditionnaliste et prudent, qui ne craint pas le vrai progrès, mais qui n'accepte la nouveauté qu'à bon escient et qu'après mûre réflexion.

Peuple épris d'indépendance et de liberté, mais qui aime à être gouverné avec autorité et qui met sa confiance en ceux qu'il a librement choisis pour magistrats.

Peuple qui veut garder son particularisme et son individualité et qui, ayant subi près de trois siècles de sujétion, a la crainte instinctive d'une nouvelle emprise, si bien intentionnée et si « confédérale » soit-elle.

... Vaudois, mon frère, reste toi-même ; soigne tes vertus et tes qualités ; conserve jalousement tes défauts.

(Nous autres Vaudois.) Ch. Gorgerat.

Commisération. — Un charretier s'était laissé prendre entre son char et un poteau de télégraphe. Il avait eu trois côtes enfoncées.

Comme le médecin sortait de la maison qu'habitait le blessé, une voisine l'arrête :

— Pardon, monsieur le docteur, je voudrais seulement savoir comment va ce pauvre homme.

— Oh bien, pas trop mal ; il s'en tirera.

— Eh ! mon té, tant mieux, tant mieux !

— Etes-vous sa parente ?

— Non, monsieur le docteur, seulement je vous dirai que, ce matin encore, je lui ai prêté deux francs et je n'ai pas de reçu.



LO R. CEIN EMEIN TSI LA TANTA GRITTON

LA senanna passâ, que l'ont fé cé recein-sémeint fédérât, dou municipaux sont zu roilli à la porta tsi la tanta Gritton, 'na vilha véva qu'est tota soletta.

Quand le ve cliâo dou compagnons, revous coumeint dâi monsus, avoué dâi papai dezo lo bré, la pourra vilha eût on bocon la gruletta et l'âo fe ein sè pancant la frimousse avoué son fordâi :

— Eh ! la mon Dieu te possibllio, qu'est-est onco arrévâ ?

— Ne vignent po lo receinsémeint ! l'ai dese ion dâi municipaux.

— Et te bahy que l'est onco çosse ! fe la vilha, binsu po no férè payi dâi novés z'impou, on n'ein a dza pas prâo dinse, que, dâi z'ans, m'einlève s'on p'ao veri ; payi, adé payi, ne savont pas ora. coumeint prâo tormenteint lâ pourrés dzeims !

— N'aussi pas poaire, tanta Gritton, n'est pas d'impou que s'agit ; volliont feinameint savâ dierro l'âi a dè dzeims ein Suisse, oûdès-vo ? Adon vo faut liaire lê papai que ne veint vo bailli et répondre per écrit à tot cein que lâi a